

De l'énergie solaire pour l'autisme à Brazzaville !

CONTEXTE

En République du Congo plusieurs textes régissent, organisent et harmonisent le système éducatif. La Constitution énonce clairement les fondements de l'Éducation nationale : « Tout enfant a droit à une éducation qui lui assure le plein développement de ses aptitudes intellectuelles, artistiques, orales, physiques et morales. » Malgré cela, beaucoup d'enfants restent en marge du système éducatif congolais. De plus, **la situation des enfants à besoins spécifiques n'est pas prise en compte**. Peu de financements sont alloués à l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Les personnes-ressources affectées à la prise en charge des jeunes vivant avec des troubles du spectre autistique et des troubles envahissants du développement (trisomie, schizophrénie...) s'avèrent peu nombreuses et peu formées.

C'est dans ce contexte qu'est née **l'école spéciale de La Case Dominique** en octobre 1999 pour répondre aux besoins des élèves ne trouvant pas leur place dans les écoles formelles. L'école spéciale Case Dominique est une **structure éducative de l'Association des Petites Sœurs Dominicaines au Congo**, qui accueille des enfants de 4 à 16 ans présentant des troubles liés à des traumatismes dus à des violences ou pour lesquels l'autisme a été diagnostiqué. 350 enfants sont aujourd'hui inscrits à l'école spécialisée, dont plus de 100 présentent des troubles et des handicaps avérés et diagnostiqués par des spécialistes. L'école accueille les enfants et propose aussi des **formations pour les auxiliaires de vie locaux qui interviennent dans les écoles de Brazzaville et du Congo** pour accompagner les enfants atteints de troubles.

Cependant aujourd'hui l'approvisionnement en électricité est limité, ce qui entrecoupe les activités de l'école. **L'association Zangayito** en partenariat avec l'Association des Petites Sœurs Dominicaines au Congo ont donc pris la décision d'équiper le centre en panneaux solaires, et de former des auxiliaires de vie pour répondre aux besoins du centre et des enfants.

OBJECTIFS DU PROJET

- Participer à la formation et à l'amélioration des conditions de travail du personnel de la Case Dominique et de son dispensaire qui travaille avec les enfants porteurs de troubles du spectre autistique et leurs familles
- Assurer une alimentation électrique continue à la Case Dominique
- Assurer une formation continue en ligne pour les Auxiliaires de vie scolaire (AVS), et aux formateurs d'AVS dans les classes d'enfants atteints de troubles du spectre autistique

ACTIVITÉS

- Installation de panneaux solaires à La Case Dominique de Brazzaville
- Formation annuelle dispensée à 50 assistants de vie scolaire par La Case Dominique, autour de la clinique du bébé (signes positifs de développement et signes de souffrance précoce), et l'insertion en milieu scolaire
- Formation de 4 formateurs et analyse de leur pratiques professionnelles
- Echanges de savoirs et de pratiques entre les professionnels de santé de la Case Dominique et du Congo et des professionnels internationaux de 5 pays

BÉNÉFICIAIRES DIRECTS

- 40 participants aux formations dispensées par La Case Dominique et des experts santé de Zangayito

EN SAVOIR PLUS

<https://la-guilde.org/agir-avec-nous/nos-actions/de-lenergie-solaire-pour-lautisme-a-brazzaville/>



PAYS CONGO
LOCALITÉ BRAZZAVILLE
THEME SANTE MENTALE
COÛT DU PROJET 23 652€
DOTATION GUILDE 10 000€
OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE



PORTEURS DU PROJET



EN PARTENARIAT AVEC

L'Association des Petites Soeurs
Dominicaines au Congo

A travers son pôle Microprojets, l'ONG La Guilde, en partenariat avec l'Agence française de développement, soutient la réalisation de microprojets au service du développement durable à l'international.

Plus d'informations sur :

<https://la-guilde.org/microprojets/>